COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 MARS 2012

Aménagement du bourg : demandes de subvention au Conseil Général .

Le Conseil, à l'unanimité, sollicite une subvention au titre du Contrat d'Objectif, pour la place Pasteur, pour un montant de 46 859 € et une subvention au titre des aménagements de bourg pour un montant de 46 859 €.
Pour rappel, des subventions ont été demandées à l'État pour un montant de 52 004 € et à la Région pour un montant de 37 500 €.

Syndicat des Énergies de la Dordogne.

- Place Pasteur : le SDE 24 propose un devis pour la création de l'éclairage public de la place d'un montant de 22 469,69 €HT. Sur cette somme, le Syndicat prend à sa charge 8 987,88 €. Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.
- Zone artisanale du « Petit Acaud » : le SDE 24 propose pour l'extension de l'éclairage public un devis d'un montant de 4 672,84 € HT. 1 869,14 € seront pris en charge par le SDE 24. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Bail ARBOR-AVENTURE :

Monsieur le Maire propose d'établir un bail de location pour l'exploitation d'un parcours acrobatique en hauteur et d'une aire de tir à l'arc sur 2 parcelles communales (section AB n°336 en partie et AC n°22 en partie) avec Monsieur Geoffroy SIBILEAU, responsable d'ARBOR-AVENTURE. Le bail est d'une durée de 9 ans, à compter du 31 mai 2012, avec un loyer de 1 000 € par an.
Monsieur le Maire souhaite revoir les conditions d'entretien des terrains avec Monsieur SIBILEAU, ainsi que la pose de la clôture et la possibilité pour les engins communaux de pouvoir passer sur ces parcelles.

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Prochain conseil municipal : vendredi 27 avril à 20 heures.